



Relevé de conclusions du conseil de l'ED 072 du 28 janvier 2011

Lieu : Salle du conseil, UFR d'IEEA, bâtiment P3, Université Lille 1.

Rédacteur : Olivier Colot.

Présents :

- Représentants des établissements co-accrédités : P. Brochet, O. Colot, M. Gazalet, R. Gilleron, D. Jolly.
- Représentants des bureaux de domaine et du bureau de l'ED : V. Coaquempot, P. Dèbes, J.-L. Dekeyser, T. Lasri, B. Semail.
- Représentants des doctorants : A. Ahmidi, C. Fiter.
- Invités permanents : C. Demuynck, C. Dumont, E. Durieux (représenté par A. De Mets), C. Michel-Dansac, N. Roussel.

Excusés : M. Benjelloun, G. de Saxcé, C. Fitter, F. Guillemard, C. Jeannin, G. Joignaux, K. Leicht, P. Manneback, D. Vanhoenacker, P. Wieringa.

Ordre du jour

1. Informations diverses ;
2. Validation d'études d'un candidat non titulaire du grade de Master à la préparation d'un doctorat ;
3. Dérogation pour une sixième direction de thèse ;
4. Jury d'une thèse en cotutelle ULCO – Tunisie ;
5. Point sur les formations ;
6. Élection à la direction de l'ED SPI : calendrier ;
7. Pré-projet d'IDEX porté par le PRES « Université Lille Nord de France » ;
8. Réunion de rentrée de l'ED SPI et association ASPID ;
9. Questions diverses.

Préambule

Certains membres du conseil ne pouvant être présents étaient excusés. Ils avaient transmis une procuration à certains des membres présents.

Marc Gazalet, directeur de l'ED, qui préside la séance, ouvre la séance à 9h30.

1. Informations diverses

Nomination au conseil de l'ED SPI « Université Lille Nord de France »

Le directeur informe le conseil de quelques changements de représentants siégeant au sein du conseil en tant qu'invités permanents. Il s'agit de :



- Nicolas Roussel (INRIA « Lille Nord Europe ») en remplacement de Max Dauchet (directeur de l'unité INRIA « Lille Nord Europe ») ;
- Alain De Mets (Ecole des Mines de Douai) en remplacement d'Eric Durieux (ex-directeur de la Recherche de l'Ecole des Mines de Douai).

Représentation des doctorants au sein du conseil

L'Université d'Artois avait été sollicitée pour organiser une élection de représentant des doctorants. A ce jour, malgré de multiples relances, aucun candidat ne s'est manifesté. Il est demandé au représentant de l'établissement précité de prendre contact avec les directeurs des unités de recherche relevant de l'ED SPI afin de faire émerger une candidature dans les meilleurs délais.

2. Validation d'étude d'un candidat non titulaire du grade de Master à la préparation d'un doctorat

██████████ a fait acte de candidature à une thèse en « Automatique » sur un sujet bénéficiant d'un co-financement de la Région Nord – Pas de Calais. Le dossier de ce candidat a été étudié par le bureau de domaine sollicité par le DED du domaine « Automatique ». Il ressort de cette étude que ██████████ est titulaire d'un diplôme de l'école IMERIR non reconnue par la CTI et ne lui conférant donc pas le grade de master.

Vincent Cocquempot, DED du domaine « Automatique », a exposé les grandes lignes du dossier en sa possession (montrant en particulier l'absence de pièces justifiant d'aptitudes à la recherche malgré les sollicitations nombreuses à l'adresse du candidat) et fait état des travaux d'analyse du bureau de domaine sur cette candidature. Dans sa grande majorité, le bureau du domaine « Automatique » a émis de fortes réserves sur ce candidat.

Après en avoir délibéré, le conseil décide de ne pas valider les études de ██████████ pour lui conférer le grade de Master, condition indispensable pour que la candidature à la thèse soit recevable.

3. Dérogation pour une sixième direction de thèse

Stéphane Lecœuche, Professeur à l'Ecole des Mines de Douai, a déposé une demande d'autorisation d'inscription pour un nouveau doctorant. Or, Stéphane Lecœuche dirige à l'heure actuelle cinq doctorants dans son unité de recherche. L'un des doctorants, inscrit en quatrième année, a quasiment finalisé son manuscrit de thèse.

Après une discussion animée, un vote est organisé sur la question « Autorisez-vous à titre très exceptionnel Stéphane Lecœuche à diriger une sixième thèse ? ». Sur 16 votants, 10 votent « Oui » à la question, et 6 s'abstiennent.

4. Jury d'une thèse en co-tutelle ULCO – Tunisie

La direction de l'ED informe le conseil qu'elle a reçu en décembre 2010 une liste de membres d'un jury pour approbation alors que le jury s'était réuni en Tunisie et avait délibéré.

La direction de l'ED informe le conseil qu'elle souhaite rédiger un courrier à l'attention du Président de l'ULCO et du directeur de thèse afin d'inciter le Président de l'ULCO à ne pas délivrer le diplôme de doctorat de cette université à l'impétrant et ce pour des raisons de vice de procédure. Elle soumet cette proposition au vote du conseil. Le conseil approuve à l'unanimité des votants.



5. Point sur les formations

5.1 Remarque concernant les budgets « formation doctorale » des établissements

Le directeur rappelle aux membres du conseil que les crédits de formation doctorale sont compris dans la dotation globale affectée aux établissements et qu'il relève de ses derniers de flécher les lignes de crédits « formation doctorale ». Or, il ressort que certains établissements n'ont pas pris en compte la dimension « formation doctorale » dans la préparation de leur budget 2011. Cela va indubitablement provoquer des difficultés pour la prise en charge d'opérations de formation à l'attention des doctorants inscrits dans ces établissements et relevant de notre ED.

Ce problème sera traité en collège doctoral.

5.2 Bilan 2010 des formations relevant du DCE du PRES « Université Lille Nord de France »

Claudine Dumont, directrice du Département Carrière & Emploi (DCE) du PRES « Université Lille Nord de France » présente le bilan sur l'organisation et l'affluence aux modules et séminaires de formation du DCE. La mise en place de l'obligation de suivi de formations instaurée à l'ED SPI en janvier 2010 a créé une affluence notable des doctorants de l'ED. C'est un constat qui présente des aspects fort positifs mais qui met en exergue des difficultés. Ainsi, l'impossibilité d'accueillir certains candidats à certains modules ou séminaires par manque de place a été constatée. Des solutions sont à l'étude pour élargir l'offre en termes de nombre de sessions par exemple, pour tenter de satisfaire le plus grand nombre.

Claudine Dumont insiste sur la vérification de la maîtrise du français, indispensable pour suivre de manière efficace les modules et/ou séminaires du DCE. L'organisation de certains séminaires en anglais est à l'étude.

Un travail au sein du bureau de l'ED en concertation avec Claudine Dumont est prévu afin de mieux articuler les exigences instaurées au sein de l'ED SPI avec le dispositif de formation mutualisé du DCE. Les DED seront en particulier plus impliqués dans le processus de formation.

6. Calendrier électoral

Marc Gazalet rappelle l'historique de sa nomination à la tête de l'ED SPI. Considérant que son mandat aura couvert quatre années d'exercice en octobre 2011, il conviendrait de procéder à de nouvelles élections. Marc Gazalet expose le calendrier qu'il a proposé au Président du PRES.

Après discussion, le directeur propose d'inscrire dans le règlement intérieur de l'ED les procédures et modalités de désignation du directeur et la durée de son mandat. En particulier, il y sera précisé la synchronisation avec le démarrage d'un contrat quadriennal ou quinquennal et la durée du mandat sur la période du contrat. Cette proposition est soumise au vote du conseil. Le conseil adopte celle-ci à l'unanimité des votants.

7. Pré-projet d'IDex porté par le PRES « Université Lille Nord de France »

Le document du pré-projet d'IDex porté par le PRES « Université Lille Nord de France » a été adressé à la direction de l'ED SPI. Dans celui-ci, un paragraphe propose la création d'une « International Graduate School » (IGS). Des questions se font jour à la lecture de ce texte et demandent des éclaircissements. Claire Demuynck fait part au conseil qu'une réunion le 8 février 2011 avec le président du PRES devrait permettre d'apporter des éléments de réponse aux interrogations quant à cette IGS.

8. Réunion de rentrée de l'ED SPI et association ASPID

Le directeur fait un résumé de la réunion de rentrée de l'ED SPI qui s'est tenue le 27 janvier 2011 à l'Université Lille 1. De nombreux doctorants étaient présents (de l'ordre de 140).

Marc Gazalet fait ensuite un point sur l'association et évoque en particulier le problème de la succession des personnalités très dynamiques qui ont créé et fait vivre l'association ASPID. En effet, les deux fondateurs Nicolas Boucart et Gaëlle Piret ont respectivement trouvé un emploi et un post-doc.

Une AG doit être réunie par l'actuel président (Nicolas Boucart) pour lancer le processus de renouvellement des instances dirigeantes d'ASPID. Un doctorant (Alfred Noudéviwa) a été nommé par le Président actuel en tant que vice-président pour assurer l'intérim à la tête de l'ASPID. Il candidatera très probablement à la présidence de l'association. Alfred Noudéviwa a eu un temps de parole lors de la réunion de rentrée pour présenter l'association. Un débat s'est engagé avec les doctorants présents et s'est poursuivi à l'issue de la réunion.

Jean-Luc Dekeyser informe le conseil que l'association des doctorants en informatique (TILDA) a été réactivée. Il a incité les instances dirigeantes de cette association à prendre contact avec l'ASPID.

Claire Demuynck évoque la possibilité que l'association des doctorants de l'ED SMRE et l'ASPID établissent des contacts pour envisager des actions mutuelles.

Questions diverses

Amir Ahmidi, représentant des doctorants, informe le conseil qu'il a soutenu sa thèse en décembre 2010. Il ne peut, par conséquent, plus siéger au conseil. La direction va rapidement lancer un processus d'élection pour pouvoir le siège laissé vacant par Amir Ahmidi.

La séance est levée à 12h30.